



© PhotoAlto

Le sport à l'École

EN CLASSE, POUR TOUS LES ÉLÈVES

De l'école au lycée, l'éducation physique et sportive (EPS), c'est :

- la découverte d'activités nombreuses et variées
 - une pratique du sport régulière, réfléchie et adaptée
 - l'apprentissage du respect des règles du jeu, de soi et des autres
-

VOUS VOULEZ EN FAIRE PLUS ?

AS

INSCRIVEZ-VOUS À L'ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE

À l'association sportive scolaire (AS), les professeurs d'EPS vous proposent de :

- pratiquer un ou plusieurs sports, 3h par semaine, en plus des cours
- participer à des compétitions contre les équipes d'autres collèges ou lycées.

UNSS

L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

rassemble toutes les AS et organise l'ensemble des rencontres et compétitions du sport scolaire. Elle vous propose aussi de devenir «Jeunes Officiels UNSS» et arbitrer ainsi ces rencontres. Vous pouvez également vous investir dans l'organisation de votre AS. Élu au comité directeur, vous pouvez alors participer directement à son développement.

3 000

ESSAYEZ UNE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Vous êtes motivés ? Vous pouvez intégrer une section sportive scolaire, sur dossier. Environ 3 000 sections sportives scolaires sont ouvertes en France. Elles proposent plus de 500 disciplines.

BAC

CHOISIR UNE OPTION EPS AU BAC

Pour le bac, vous pouvez choisir l'EPS en option facultative (2 activités sportives, 3h par semaine). Dans certains lycées, vous pouvez aussi suivre un enseignement d'exploration en EPS (5h, en plus des 2h obligatoires).

EN SAVOIR PLUS

+ Le sport au collège et au lycée : www.education.gouv.fr

+ Association sportive : www.unss.org

+ Sections sportives : consulter le centre d'information et d'orientation (CIO) le plus proche ou le site de votre académie.